

Face aux risques géopolitiques, accroître notre autonomie alimentaire pour réduire nos vulnérabilités agricoles

Introduction

Dans un contexte géopolitique instable, et suite aux mobilisations agricoles dans de nombreux pays européens, le terme de souveraineté alimentaire est revenu sur le devant de la scène politique. **Loin de sa définition et de ses valeurs initiales, l'usage de ce terme a été complètement modifié dans le débat politique et public français.** Dans la *Loi d'Orientation Agricole*, le terme est entendu comme la capacité de production (en volumes), la compétitivité-prix et la capacité à exporter, donnant ainsi une orientation très éloignée de la genèse de ce terme¹. **Dans cette note, nous choisissons d'utiliser plutôt le terme d'autonomie alimentaire, clé à la fois d'une meilleure souveraineté alimentaire pour la France en période de risque militaire et d'une meilleure résilience du pays face aux aléas environnementaux, sanitaires et géopolitiques.**

¹ La notion de *souveraineté alimentaire* a été formulée pour la première fois par l'organisation paysanne internationale La Via Campesina en 1996. Le terme de *souveraineté alimentaire* désigne « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires ». Les notions de démocratie alimentaire, de justice sociale et d'alimentation saine et durable sont donc au cœur de ce concept.

Le contexte géopolitique devrait nous alerter : l'augmentation de notre production et de nos exportations agricoles, généralement perçues comme des leviers de puissance et de souveraineté, sont en réalité facteurs de vulnérabilités (puisqu'basées sur des intrants importés comme les énergies fossiles, les engrais de synthèse et le soja). **De tels objectifs politiques ne permettent aucunement de s'affranchir des risques face aux évolutions géopolitiques, mais accroissent au contraire nos dépendances. Cette stratégie continue de rendre la France et l'Europe dépendantes d'un atout fondamental de la Russie et des États-Unis : les engrais de synthèse**, dans un contexte de tensions géopolitiques fortes initiées par la première et de guerre commerciale initiée par les seconds. Notre dépendance aux engrais russes (dont les importations ont doublé depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine) contribue *de fait* au financement du régime de Vladimir Poutine, et plus globalement à alimenter la vulnérabilité du système agricole français sur la scène internationale. Il est alors essentiel de prendre à bras-le-corps ce problème et d'engager des politiques publiques représentant des solutions de long terme pour gagner réellement en autonomie alimentaire.

Plus largement, l'augmentation du prix de l'énergie engendre **une augmentation du prix des matières premières agricoles et donc du coût de l'alimentation**. Ces variations et ces risques inflationnistes affectent donc directement les agriculteurs et les Français dans leur capacité à produire et à se nourrir dignement et sainement, accroissant le risque de crise sociale.

La reprise de notre autonomie agricole et alimentaire est incompatible avec le renforcement d'un modèle de production basé sur des intrants massivement importés. Bien au contraire, cela passe par l'orientation de notre agriculture vers un maximum d'autonomie, c'est-à-dire vers l'agroécologie. Les politiques publiques françaises et européennes doivent soutenir structurellement et dans le temps long les modèles agricoles qui permettent de réduire nos vulnérabilités et de gagner en résilience.

Le président de la République semble avoir pris conscience que souveraineté et écologie allaient

de pair lors du dernier conseil de planification écologique² en y intégrant des mesures visant à réduire notre dépendance aux importations d'intrants et de matières premières agricoles (notamment au travers de l'annonce d'un plan engrais). **Cette note s'inscrit dans la concrétisation des orientations politiques annoncées (en leur donnant du corps pour qu'elles ne soient pas un vœu pieux) et va donc à l'encontre de l'orientation prise par d'autres politiques publiques (loi d'orientation agricole ou loi visant à lever les entraves au métier d'agriculteur).**



² Élysée, 4^e Conseil de planification écologique, mars 2025.

1. Pourquoi notre production agricole et alimentaire est plus que jamais vulnérable ?

A Un modèle agricole dépendant des importations d'engrais de synthèse et des importations de protéines végétales

Le modèle agricole français conventionnel repose sur une double dépendance qui le rend structurellement vulnérable : les importations massives d'engrais de synthèse pour fertiliser les cultures et les protéines végétales pour l'alimentation des animaux. Ces deux intrants étant à la base de nos systèmes de production, notre agriculture est finalement très peu souveraine et est vulnérable en cas d'aléas géopolitiques.

1. LA DÉPENDANCE FRANÇAISE AUX ENGRAIS DE SYNTHÈSE

LES ENGRAIS DE SYNTHÈSE, C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Les engrais facilitent l'apport de nutriments essentiels pour les plantes (azote, phosphore, potasse). Il est crucial de distinguer les engrais organiques issus de la décomposition de matières végétales ou animales (fumier, compost, guano, corne broyée, etc.), des engrais de synthèse. Ces derniers peuvent être de plusieurs types (azotés, phosphatés ou combinés (engrais NPK par exemple). Les engrais azotés sont fabriqués à partir de gaz ou de charbon, et les engrais phosphatés sont issus des mines de

phosphates. Les matières premières de cette industrie sont principalement d'origine fossile, donc non-renouvelables et en quantités limitées, et leur approvisionnement est de plus en plus difficile.

Le recours aux engrais de synthèse a profondément modifié l'agriculture française : permettant de séparer élevages et cultures, et de développer massivement les monocultures. Une grande partie de la production française est désormais dépendante de ces produits.

Par ailleurs, l'utilisation massive d'engrais de synthèse est source de nombreuses pollutions. La création des engrais de synthèse a ouvert le cycle de l'azote en permettant de s'affranchir, à moyen terme, du besoin de maximiser l'utilisation de l'azote organique contenu notamment dans les excréments animaux et humains pour fertiliser les cultures. Ces derniers sont alors devenus des déchets impliquant des pertes importantes d'azote dans l'environnement, auxquelles s'ajoutent celles d'azote chimique issu des engrais de synthèse. Ces pertes dans l'environnement sont la cause de nombreuses pollutions (eutrophisation des cours d'eau et algues vertes, particules fines, métaux lourds, plastiques, acidifications des écosystèmes avec impact sur la biodiversité) et de maladies liées (morts

prématurées, cancers)³. En outre, l'impact carbone des engrais est le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole du fait des énergies fossiles à la base de leur fabrication et du fait du protoxyde d'azote émis lors de son épandage (gaz près de 300 fois plus réchauffant que le CO₂).

Le modèle agricole français est devenu dépendant de la pétrochimie : environ 61 %⁴ de l'azote apporté aux cultures proviennent aujourd'hui **d'engrais de synthèse fabriqués à partir de gaz fossile**. Cet azote fabriqué avec le processus chimique Haber-Bosch est devenu la base de notre production agricole. En 2022, **la France importait plus de 80 % de ses engrais**, dont une large part en provenance de pays en dehors de l'Union européenne, créant une double dépendance : aux pays tiers et aux énergies fossiles.⁵ « *Les exportations de protéines sous forme de céréales sont plus que compensées par les importations d'azote minéral. Les exportations de protéines animales (produits laitiers, viande), sont inférieures aux importations d'azote sous forme de protéines végétales nécessaires à leur production, notamment tourteaux et graines de soja, importés du Brésil et d'Argentine* », soulignait le rapport du gouvernement sur l'évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France en mars 2024. Autrement dit, la production et les exportations françaises reposent sur l'utilisation d'engrais de synthèse massivement importés.

Cette dépendance pose un enjeu d'autonomie alimentaire clé : pour s'approvisionner en engrais de synthèse, la France et l'Union européenne sont de plus en plus dépendantes d'importations de pays

tiers⁶, dont les régimes ne sont pas nécessairement plus stables et/ou plus fiables.

2. DÉPENDANCE PROTÉIQUE : DES FILIÈRES ANIMALES DÉPENDANTES D'IMPORTATIONS

Pour ses élevages, la France fait face à une dépendance critique aux importations de matières végétales riches en protéines en provenance de pays non européens, qui est préoccupante dans un contexte géopolitique instable. En effet, la production nationale est structurellement trop faible pour couvrir les besoins actuels de nos filières d'élevage. Ainsi, **75 % des tourteaux** utilisés pour l'élevage sont importés. **95 % du soja** utilisé en alimentation animale, particulièrement dans les filières intensives, sont importés, soit **3 millions de tonnes** chaque année. Ces importations sont aujourd'hui vitales pour les filières d'élevage trop peu autonomes, et elles ont représenté en 2022 un coût total de **1,5 milliard d'euros** dans la balance commerciale.

Pour maintenir de tels volumes sans être dépendant, il faudrait multiplier par **8,5** la surface agricole dédiée à la culture de soja sur le territoire français, ce qui représente près de 2 millions d'hectares⁷. Une évolution impossible sans empiéter sur la surface agricole destinée à d'autres filières.

Ainsi, la tendance actuelle à l'intensification de l'élevage (c'est-à-dire l'augmentation du nombre d'animaux sur une même ferme et sur un même territoire⁸, nécessitant des intrants extérieurs dans le processus de production) est préoccupante car elle aggrave cette vulnérabilité.

³ Claude Aubert, *Les apprentis sorciers de l'azote - la face cachée des engrais azotés*. Ed: Terresvivantes, 2021

⁴ Billen et al., *Beyond the Farm to Fork Strategy: Methodology for designing a European agro-ecological future*. Science of the total environment, Volume 908, 15 janvier 2024.

⁵ Secrétariat à la planification écologique, rapport *Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France*, 2024.

⁶ Cédric Michelin, « *Les sols français trop dépendants des importations* », journal professionnel agricole de Saône-et-Loire Agri71, le 25 mars 2025.

⁷ Réseau Action Climat, *Élevage intensif et souveraineté : les limites du produire plus*, 2025.

⁸ Selon l'Agreste, entre 1970 et 2020, le nombre de porcs par exploitation est passé de 13 à 1500, le cheptel de 9 à 12 millions et la production a augmenté de 40 %. Pour la filière bovin lait, le nombre d'exploitations a baissé de 42 % et en parallèle, le nombre de têtes par exploitation a progressé de 39 % (*Élevages et effectifs bovins*, Graph'Agri 2022, p.1).

B Sans changement systémique, des impacts extrêmement lourds pour la France

1. DES DÉPENDANCES GÉOPOLITIQUES QUI NE FONT QU'ÊTRE REPORTÉES

En raison de la richesse en gaz de son territoire, **la Russie était en 2021 le premier exportateur d'engrais de synthèse azotés**⁹. La France, premier consommateur européen d'engrais de synthèse, est aussi dans le peloton de tête des importateurs européens d'engrais russes aux côtés de la Pologne et de l'Allemagne. Les tensions d'approvisionnement sur le gaz russe, matière première essentielle pour les producteurs d'engrais de synthèse, ont amené les industriels européens à réduire leurs volumes de production d'engrais de synthèse. Pour compenser, les importations d'engrais russes ont fortement augmenté en France. Ainsi, depuis le début de la guerre, les importations françaises d'engrais russes ont augmenté de 86 %, passant de 402 000 tonnes en 2021 à 750 000 tonnes en 2023¹⁰. Ces chiffres sont probablement sous-estimés, car les données des douanes ne concernent que le pays d'achat direct. Pour cette raison, **l'Union européenne travaille actuellement à inclure les engrais de synthèse dans le spectre des sanctions envers la Russie**, via un projet de taxation de ces produits¹¹, **sans toutefois l'accompagner de mesures pour réduire la consommation domestique**. Pour compenser la baisse des importations russes d'engrais de synthèse, **l'Union européenne suggère de faciliter les importations en provenance d'autres pays. Ces pays (États-Unis, Égypte, Trinité et Tobago, Algérie, Maroc...) ont pour la plupart des régimes politiques autoritaires et/ou instables avec lesquels les relations sont fragiles**.

Deuxième pays exportateur après la Russie, les États-Unis exportent massivement de l'ammoniac et des engrais de synthèse vers l'Union européenne et la France (environ 500 000 tonnes d'engrais de synthèse par an ces dernières années¹²). Avec l'*Inflation Reduction Act*, le Président Joe Biden a engagé de fortes réductions d'impôts pour des usines considérées comme moins polluantes. Avec cette politique, qui devrait se poursuivre sous le mandat de Donald Trump¹³, la production d'ammoniac aux États-Unis pour Yara, la multinationale leader des engrais, coûtera environ le quart du prix européen. La firme leader de l'industrie des engrais est donc en train d'y délocaliser une partie de sa production européenne¹⁴. La dépendance aux États-Unis risque donc de s'accroître.

En somme, la proposition européenne de taxer les engrais russes est bienvenue mais **sans politiques publiques ambitieuses pour réduire la consommation d'engrais de synthèse sur notre territoire, les sanctions à l'encontre des engrais russes ne devraient pas améliorer l'autonomie de l'Union européenne ni celle de la France, du fait d'un report vers des importations issues d'autres pays**.

2. RISQUES INFLATIONNISTES AUX CONSÉQUENCES SOCIALES FORTES

Cette dépendance aux importations accentue la vulnérabilité de notre modèle agricole aux variations des coûts des matières premières dans un contexte d'instabilité géopolitique. En 2022, sous l'effet de la hausse des prix des céréales et d'engrais azotés sur les marchés mondiaux, le coût de l'alimentation animale en France a augmenté de **25 %** et le prix des engrais azotés s'est envolé à **plus de 1 000 euros la tonne**¹⁵. Ces hausses se

⁹ Food and Agriculture Organization of the United Nations, *The importance of Ukraine and the Russian Federation for global agricultural markets and the risks associated with the war in Ukraine*, juillet 2023.

¹⁰ Béatrice Mathieu, « La redoutable stratégie de Poutine pour mettre l'agriculture française sous dépendance », *L'Express*, septembre 2024.

¹¹ La décision de taxer les engrais russes doit encore être validée par le Parlement et le Conseil européen. « Taxes sur les engrais russes : les céréaliers français s'inquiètent », *RFI*, 15 mars 2025.

¹² Commission européenne, Agridata, *Dashboard fertilizer trade*.

¹³ Solveig Godeluck, « Climat : Trump suspend le "New Deal Vert" de Biden dans l'industrie », *Les Échos*, 22 janvier 2025.

¹⁴ Éric Albert, « À côté de Saint-Nazaire, les leçons du fiasco de Yara, numéro un mondial de l'engrais », *Le Monde*, 14 janvier 2025.

¹⁵ Laurence Girard, « La dépendance du marché des engrais à la Russie met en danger la production céréalière », *Le Monde*, 14 avril 2022.

répercutent sur toutes les filières et *in fine* sur le prix de l'alimentation pour les consommateurs¹⁶, mettant en lumière les risques d'inflation et de rupture d'approvisionnement à court terme. Sans aides de crise de la part de l'État¹⁷, ces fluctuations auraient mis en péril la capacité des éleveurs à nourrir leurs animaux.

Deux ans après la forte inflation sur le prix des engrais azotés, dont les agriculteurs, les travailleurs de l'industrie¹⁸ et les consommateurs ont payé le prix fort, et alors que le prix des engrais de synthèse fluctue fortement de nouveau¹⁹, il est urgent d'apporter une réponse politique structurée à la hauteur de l'enjeu.

3. LES COÛTS ÉCONOMIQUES D'UN MANQUE D'ANTICIPATION DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

À plus long terme, le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) estime que le changement climatique générera **3 milliards d'euros** de surcoûts annuels pour l'agriculture. Dès lors, il est essentiel de massifier les pratiques agroécologiques davantage résilientes face aux chocs climatiques et économiques qui vont se multiplier²⁰.

L'utilisation massive d'engrais de synthèse dégrade la fertilité naturelle des sols et augmente leur vulnérabilité face aux sécheresses. L'altération des écosystèmes et les aléas climatiques contribuent à la stagnation voire à la baisse des rendements observés²¹, qu'il est tentant de vouloir compenser en augmentant l'utilisation des intrants de

synthèse, enfermant davantage les agriculteurs dans des dépendances coûteuses.

Engager cette transition dès maintenant est urgent pour sortir d'une situation agricole caractérisée par des crises successives, générant des enveloppes d'aides conséquentes²² sans répondre aux enjeux structurels du monde agricole.

Ainsi, **si la transition vers des pratiques agroécologiques n'est pas organisée dès maintenant, notre modèle agricole expose le pays à des tensions majeures sur notre sécurité alimentaire.**

¹⁶ Selon l'Insee, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 11,8 % en moyenne en 2023 par rapport à 2022, après une hausse de 6,8 % en 2022 par rapport à 2021. Ces hausses de prix pour l'alimentation sont historiques.

¹⁷ Face à la hausse des cours de l'alimentation animale, en mars 2022, l'État français a dû mettre en place un plan d'urgence de 400 millions d'euros pour soutenir les éleveurs : [Plan de résilience : ouverture du premier guichet pour soutenir les éleveurs face aux effets du conflit en Ukraine](#), Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2022.

¹⁸ Qui ont subi les mises à l'arrêt de leurs usines ou des licenciements comme c'est le cas à Montoir-de-Bretagne ou à Terte en Belgique.

¹⁹ Marc Descamps, « [Marché des engrais : le prix de l'azote atteint son plus haut niveau depuis deux ans](#) », *Réussir*, 24 mars 2025.

²⁰ « [Résilience de l'agroécologie face aux crises économiques et climatiques](#) », Réseau Action Climat, 2023.

²¹ Selon les [indicateurs de souveraineté alimentaire et agricole du gouvernement](#) en 2024, les rendements agricoles ont globalement atteint un plafond depuis 2000, sauf pour la culture de betteraves industrielles dont les rendements sont décroissants depuis 2018.

²² Selon l'ACE dans son rapport [Estimation des dépenses publiques liées aux crises agricoles en France entre 2013 et 2022](#), les dépenses d'indemnisation et de gestion des crises agricoles ont fortement augmenté sur la période 2013-2022. En 2022, elles ont représenté 2 milliards d'euros.

2. Quels sont les leviers pour réduire nos dépendances aux engrais de synthèse et au soja importé ?

A Repenser la fertilisation azotée

S'il n'existe pas d'agriculture sans fertilisation azotée, l'invention des engrais de synthèse a profondément dérégulé le cycle naturel de l'azote (cf encart ci-avant). Pour recréer un cycle de l'azote reposant majoritairement sur l'azote organique, une compréhension fine du cycle de l'azote est nécessaire. Rappelons ici que les légumineuses sont la seule source d'azote primaire, c'est-à-dire qui fournissent un apport nouveau d'azote au sol, car elles ont une propriété spécifique leur permettant d'absorber l'azote de l'air pour l'intégrer ensuite dans le sol et le fertiliser. Les légumineuses (dont le soja fait partie) sont ensuite consommées par les animaux et par les humains, rendant d'autant plus pertinente l'utilisation des excréments animaux et humains afin de recycler une partie de l'azote ingéré sous forme de protéines. Pour basculer d'une fertilisation majoritairement chimique à une fertilisation majoritairement organique, il est donc nécessaire :

1. **De réduire les besoins globaux en azote** en réduisant les postes de production non-nécessaires (gaspillage alimentaire, surconsommation de calories et de protéines, utilisation d'une partie des ressources alimentaires consommables par les humains pour les animaux, etc) ;
2. **D'accroître l'azote organique mobilisable** en développant la production de légumineuses, l'autonomie des élevages, en recyclant les déjections animales et excréta humains.

Concrètement, les leviers que cela implique en termes de politiques publiques sont détaillés ci-après.

L'ILLUSION DE L'HYDROGÈNE « VERT » POUR LA PRODUCTION D'ENGRAIS

Les fabricants d'engrais proposent de fabriquer des « engrais verts » afin d'améliorer l'autonomie en engrais de la France. Leur proposition est de produire l'ammoniac, produit de base des engrais de synthèse, avec de l'hydrogène « vert » c'est-à-dire issu en partie d'énergies renouvelables, au lieu de l'hydrogène classique fabriqué à partir de gaz fossile. Cependant, il est très difficile de croire qu'il y aura une substitution d'ampleur des engrais fabriqués à partir de gaz avec ces engrais faits à partir d'hydrogène vert car :

- Cette technique propose de remplacer l'utilisation massive de gaz par l'utilisation massive d'eau douce et d'énergie renouvelable, des ressources que nous devons économiser notamment pour préserver nos capacités agricoles,
- Leur coût sera probablement très élevé²³. Aujourd'hui, même ses partisans comme Patrick Pouyanné, PDG

²³ Miser sur l'hydrogène nucléaire comme le propose Fertighy en ligne avec la stratégie européenne pour l'hydrogène est à ce jour trop coûteux : le nouveau programme nucléaire français coûtera au moins 52 milliards d'euros à la collectivité, soit 3 à 5 fois plus que le montant requis pour rentabiliser l'hydrogène nucléaire. Et l'expérience montre que ces coûts sont généralement sous-estimés. Voir: Aline Nippert, *Hydrogène mania*, Le passager clandestin, 2023, pp. 90-91.

de Total²⁴ savent que les objectifs de production européens d'hydrogène vert sont inatteignables, faute de marchés pour l'utiliser et donc de possibilités de faire baisser ses coûts.

Il est par ailleurs important de noter que seuls 20 % de l'impact climatique des engrais ont lieu lors de la phase de production, et que c'est leur usage qui génère le principal impact tant climatique que sur la biodiversité et la santé. **Les projets d'hydrogène vert s'attachent à réduire l'empreinte carbone du processus de fabrication de produits dont c'est en fait la consommation qui représente l'une des principales causes du dérèglement climatique²⁵.**

sont produites à l'échelle de l'exploitation, soit au travers de légumineuses dans les prairies qui seront fertilisées par les déjections animales, soit au travers de rotation culture-élevage où l'alimentation animale sera produite grâce aux déjections animales et/ou à partir de fumier.

Dans un contexte où les cheptels français tendent à diminuer (en nombre d'animaux et en volume de production²⁸) et où les tendances sont à une accélération de la concentration des animaux à l'échelle des exploitations et des régions, il est crucial d'accompagner les éleveurs et les filières vers le développement d'une production de viande agroécologique.

La plus grande sobriété de ces élevages favorise par ailleurs la diversification à l'échelle des fermes et des territoires, source de résilience économique et levier de relocalisation de l'alimentation²⁹.

B Développer l'autonomie alimentaire des élevages

L'adoption de pratiques agroécologiques pour améliorer l'autonomie alimentaire et protéique des exploitations d'élevage²⁶ constitue un levier essentiel pour réduire les importations de soja et pour réduire l'utilisation d'engrais de synthèse.

Alors qu'aujourd'hui, la production de l'alimentation animale constitue une des principales sources d'utilisation d'engrais de synthèse dans l'agriculture conventionnelle²⁷, le développement de formes d'élevage durables est clé. En effet, les élevages pâturants et la polyculture-polyélevage sont basés sur des modes de production où les légumineuses

C Accompagner l'évolution des régimes alimentaires

Cette transformation des modes d'élevage doit être associée à une évolution des régimes alimentaires vers le « moins et mieux de viande » (en partie déjà en cours³⁰) pour deux raisons majeures : les importations de viande ont tendance à augmenter (malgré une baisse tendancielle de la consommation de viande) et il est nécessaire de structurer des débouchés pour les exploitations d'élevage agroécologique. Les importations de viande répondent aujourd'hui davantage à une évolution des types de consommations (plus de viande hachée et prédécoupée, plus de viande au sein de plats préparés ou à emporter et moins

²⁴ Polly Martin, "EU hydrogen targets are 'impossible' as green H₂ costs eight times as much as grey H₂ today : TOTAL CEO", Hydrogen Insight, 29 avril 2024.

²⁵ Aline Nippert, *Hydrogène mania*, Le passager clandestin, 2023.

²⁶ C'est-à-dire la capacité à fournir aux animaux d'une exploitation l'entièreté de leur alimentation, produite sur place.

²⁷ Billen et al., *Beyond the Farm to Fork Strategy: Methodology for designing a European agro-ecological future*.

²⁸ Selon Chambres d'agriculture France, en 2025, les cheptels bovins, porcins et avicoles diminuent depuis 20 ans. À titre d'exemple, « l'élevage porcin est ainsi passé en vingt ans de 15,3 à 12 millions de têtes » entre 2000 et 2020, soit une réduction annuelle de 1,2 %.

²⁹ Les fermes en système herbager pâturant réduisent leur dépendance aux surfaces extérieures pour l'alimentation de leurs animaux. Elles sont en moyenne autonomes à 96 % contre 68 % pour les systèmes ayant plus de maïs dans leur surface fourragère. Réseau CIVAM, *Rendre sa ferme plus autonome pour faire face à la volatilité des prix - les enseignements tirés de l'Observatoire Civam Bovin lait 2024*, novembre 2024.

³⁰ IDDRI (2025), *TRAMe2035 - Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages*.

de viande achetée en boucheries ou grande surface³¹) qu'à un déficit de production (puisque le taux d'auto-apvisionnement en produits animaux est dans l'ensemble autour de 100 %, cachant des flux d'export parallèles³²). Accompagner le rééquilibrage de l'assiette vers moins de viande mais de meilleure qualité et produite en France constitue ainsi un levier indispensable de souveraineté.

Par ailleurs, une transition vers « moins et mieux de viande » et vers une consommation accrue de légumineuses (pour offrir un débouché à des cultures permettant d'apporter de l'azote organique dans les sols) répond à un enjeu de santé publique. Les niveaux actuels de consommation de viande dépassent les recommandations des autorités sanitaires³³ et inversement, la consommation de légumineuses est très insuffisante.

PRODUIRE MOINS POUR NOTRE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au niveau mondial, sur les 5 935 calories par jour et par personne produites, seul un tiers est directement destiné à l'alimentation humaine (le reste étant utilisé pour le bétail, pour des usages non-alimentaires ou est gaspillé)³⁴.

À l'échelle européenne, le scénario TYFA³⁵ développé par l'IDDRI qui modélise une Europe agroécologique en 2050, démontre qu'une transformation de nos systèmes alimentaires nous permettrait largement de subvenir à nos besoins. **Ainsi,**

la transition agroécologique pourrait inverser notre dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs. Selon ce même scénario, l'application des stratégies de la Ferme à la Fourchette et Biodiversité ferait de l'Union européenne une exportatrice nette de calories, contribuant à hauteur de 12 % de sa production aux équilibres alimentaires mondiaux.

À l'échelle nationale d'ailleurs, le taux d'auto-apvisionnement de la filière céréalière est supérieur à 150 % (et sa capacité d'exportation est donc supérieure à 50 % de sa production) sur la période 2004-2019³⁶. Autrement dit, la France a une large marge de manœuvre pour réduire sa production sans fragiliser sa sécurité alimentaire tout en gardant des capacités exportatrices. Cela passe par une priorisation de la production pour la consommation du pays et un rééquilibrage de l'assiette vers davantage de protéines végétales moins gourmandes en terres et en ressources agricoles pour leur production.

▣ Vers une stratégie claire pour accélérer l'autonomie et la déspecialisation des territoires

Cette transformation est réalisable. Il existe de nombreux systèmes de production qui se passent d'engrais de synthèse. Ces systèmes se basent

³¹ « En dix ans, la consommation de volaille de chair a augmenté de 1,9 % par an en moyenne, portée par celle de poulet (...) Afin de satisfaire la demande intérieure en viande de poulet, la France a de plus en plus recours aux importations. En 2022, les importations couvrent ainsi 50 % de la consommation de viande de poulet et alimentent en grande partie la restauration hors foyer » - Source : FranceAgriMer, La consommation de viande en France en 2022 (2023). Par ailleurs, 30 % de la viande bovine utilisée dans les plats préparés est importée (d'après le projet Ref Flux entre Le BASIC et l'Idele) et 55 % de la viande bovine servie en restauration commerciale est importée d'après Idele. (2024). Où va le bœuf ? Quel produit pour quel marché ?

³² D'après FranceAgrimer, ce taux est de 140 % sur la filière laitière, 95 % sur la filière bovine, 103 % sur la filière porcine, autour de 80 % sur la filière volaille. Il cache des flux croisés d'import et d'export, avec des stratégies volontaristes de développement d'export (par exemple de la viande porcine vers l'Asie).

³³ À titre d'exemple, 63 % des français ont une consommation de charcuterie supérieure aux recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS 4).

³⁴ Selon le décryptage signé par 6 associations Greenpeace, FNH, CCFD-Terre solidaire, Les Amis de la Terre France, Action contre la faim, FNAB), « Agriculture, alimentation et guerre en Ukraine : un décryptage en 11 questions » (mai 2022), 1738 calories sont utilisées pour nourrir les animaux d'élevage, 934 calories partent pour des usages non alimentaires, 1 329 calories sont perdues ou gaspillées.

³⁵ IDDRI, Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine, 2018.

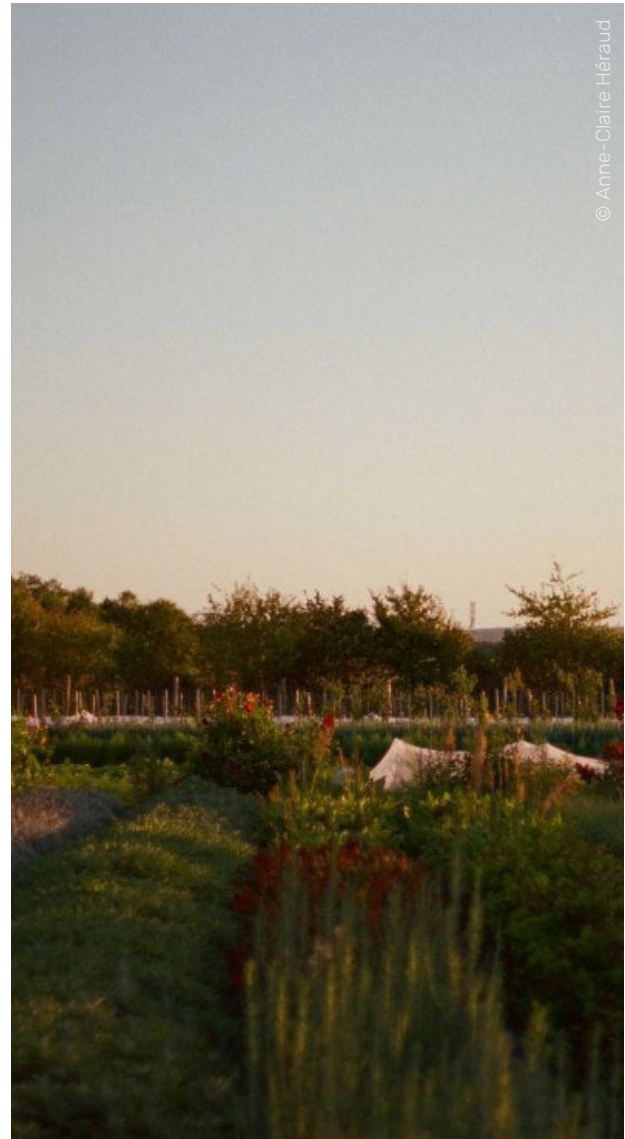
³⁶ Selon FranceAgriMer, Compétitivité de la filière française de céréales, 2021.

sur des rotations plus longues, une introduction systématique de légumineuses, une reconnexion à l'élevage, voire l'association d'arbres fixateurs d'azote et la mise en place de jachères³⁷.

De nombreux scénarios³⁸ existent pour généraliser des pratiques agroécologiques renforçant l'autonomie de la France. Par exemple, selon le scénario Afterres 2050, cette transition implique concrètement de généraliser les pratiques agroécologiques, de diviser par deux les pertes et gaspillages alimentaires et de diversifier les sources de protéines dans les assiettes pour passer d'une proportion de protéines animales/végétales de 60/40 % à 40/60 %³⁹. D'autres scénarios et pistes crédibles pour mobiliser de l'azote organique consistent à recycler les excréta humains (l'urine notamment) pour éviter les pertes d'azote⁴⁰.

Au-delà de la simple réduction des engrais de synthèse, c'est donc une transformation profonde de notre modèle de production et de nos régimes alimentaires qui est nécessaire, plaçant **l'autonomie alimentaire, la désécialisation et la résilience territoriale au cœur de nos objectifs**. Cette transformation de notre modèle n'est pas une menace pour nos filières. Au contraire, cette orientation représente une opportunité de renforcer la résilience de notre système alimentaire dans son ensemble. En effet, elle permet d'alléger la pression économique qui contraint les éleveurs français à intensifier leur production⁴¹ pour maintenir leur compétitivité, stratégie qui s'avère socialement et économiquement coûteuse (diminution du nombre d'éleveurs, endettement croissant, difficultés de transmission des exploitations). Enfin, pour être juste socialement, le modèle agricole doit en parallèle permettre un meilleur partage de la valeur⁴².

Cette évolution doit être progressive pour permettre à tous les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, de s'adapter sans être fragilisés. Un accompagnement technique et économique des agriculteurs est notamment indispensable.



© Anne-Claire Héraud

³⁷ Billen et al, *Comment vit l'autre moitié du monde ? Plaidoyer pour un monde sans engrais azotés de synthèse*. *Après-demain*, numéro 75, 1^{er} trimestre 2025.

³⁸ Voir par exemple les scénarios Afterres 2050 (Solagro, 2016), TYFA (IDDRI & ASca, 2018) et Future Nordic Diets (Nordic Council of Ministers, 2017).

³⁹ En 2021, l'ADEME a missionné plusieurs chercheurs pour comparer 16 scénarios de transition existants, identifier les points communs et les éléments de divergence entre ces travaux. Dans les convergences, il est noté que 12 scénarios sur 16 s'appuient sur des diminutions significatives de la consommation de protéines animales et que la réduction des cheptels concerne 13 scénarios sur 16. Source : ADEME, « *Quels systèmes alimentaires durables demain ? Analyse comparée de 16 scénarios compatibles avec les objectifs de neutralité climatique* », 2021.

⁴⁰ Billen et al, *Reshaping the European agro-food system and closing its nitrogen cycle: The potential of combining dietary change, agroecology, and circularity*. *One Earth*, Volume 4, issue 4, 18 June 2021.

⁴¹ Fondation pour la Nature et l'Homme. (2023). *Élevage bovin : comment sortir de l'impasse ?*

⁴² Fondation pour la Nature et l'Homme. (2023). *Filière laitière : mieux répartir la valeur pour assurer un élevage durable en France*.

3. Quelles politiques publiques adopter ?

1 Les politiques publiques nationales

→ **Voter contre la proposition de loi visant à « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » (dit « PPL Duplomb »)** : cette proposition de loi, adoptée en janvier au Sénat et qui devrait être prochainement discutée à l'Assemblée nationale risque **d'accroître encore la vulnérabilité de nos modèles agricoles et alimentaires**. En effet, cette proposition de loi renforce l'intensification de nos modèles agricoles (notamment en matière d'élevage, dont la réglementation environnementale pourrait être allégée) et donc nos dépendances commerciales aux engrais de synthèse et au soja.

→ **Renforcer la politique alimentaire française (en particulier au travers de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation et le Climat, actuellement en consultation) autour d'axes prioritaires :**

- Développer massivement la consommation de légumineuses (dont la production représente une alternative aux engrais pour fertiliser les sols), indispensable pour la santé des consommateurs.
- Favoriser la consommation de produits biologiques pour offrir des débouchés aux producteurs se passant d'engrais de synthèse.
- Assumer politiquement la réduction de la consommation de viande au profit de viande française et de qualité, en visant en priorité une réduction des importations de viande et de produits laitiers et en ciblant spécifiquement les postes de consommation correspondants

(restauration commerciale, produits industriels et plats préparés) afin d'inviter tous les acteurs à se placer dans une logique de « moins et mieux de viande » en faveur des filières bio et Label Rouge françaises. Dans la filière avicole, 50 % de la viande de poulet consommée était importée en 2022, en grande majorité à destination de la restauration commerciale⁴³.

→ **Revoir la répartition des aides directes et indirectes accordées aux différents maillons de chaque filière pour rendre l'alimentation écologique (notamment bio) plus accessible au consommateur**. À titre d'exemple, les exonérations sociales et fiscales représentent le premier poste de dépense de l'Etat pour soutenir le système alimentaire français pour un montant total de plus de 20 milliards d'euros en 2021⁴⁴ alors qu'elles soutiennent un modèle d'agriculture aux impacts environnementaux majeurs. Une piste serait de conditionner ces aides à des critères sociaux et écologiques.

→ **Mettre en œuvre un plan de sortie de la dépendance aux engrais de synthèse**. Ce plan doit mobiliser tous les leviers permettant d'accompagner les agriculteurs pour parvenir à réduire les besoins en azote minéral notamment d'au moins 26 % à horizon 2030 comme le prévoit le projet de Stratégie nationale bas carbone (SNBC) :

- Développer la filière légumineuse, tout au long de la chaîne, de la recherche variétale à la création de débouchés par la consommation⁴⁵.
- Soutenir massivement l'agriculture biologique pour atteindre 21 % des surfaces en 2030, et s'attaquer aux causes de la crise actuelle du marché en structurant des débouchés et en

⁴³ Selon FranceAgriMer dans sa note de synthèse [La consommation de viandes en France en 2022](#) (2023). Selon cette même note, les importations de viande ont augmenté de plus de 50 % entre 2000 et 2022 toutes filières confondues.

⁴⁴ Secours Catholique, [L'injuste prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ?](#), 2024.

⁴⁵ Pour plus de détails voir : [Pour une transition protéique réussie : quelles mesures prendre ?](#), IDDRI, 2020.

assumant les plus-values de ce mode de production⁴⁶. Afin de rendre l'agriculture biologique à nouveau attractive pour les agriculteurs, un soutien politique fort est nécessaire pour améliorer le modèle économique de la filière à tous les maillons (comme par exemple au travers d'un fléchage des exonérations sociales et fiscales précédemment mentionnées).

- Taxer les bénéficiaires des metteurs sur le marché d'engrais de synthèse. Ces metteurs sur le marché ont généré des bénéfices records en temps de crise, avec des rémunérations records de leurs actionnaires⁴⁷. Alors que ces entreprises ont une responsabilité majeure dans les pollutions engendrées par les engrais de synthèse, il est plus que légitime d'établir cette taxe pour financer la transition agroécologique et une agriculture plus autonome.
- Utiliser les recettes de la taxe sur ces bénéficiaires pour financer la transition vers une fertilisation organique, notamment en finançant la structuration des filières de légumineuses mais également en soutenant les initiatives qui se développent pour la généralisation de la séparation à la source des excréta humains. Leur recyclage est une piste sérieuse pour contribuer à la fertilisation organique des sols⁴⁸. En effet, 30 à 40 % de la production agricole française pourraient être fertilisés avec l'urine humaine si la méthode était généralisée⁴⁹.

→ Soutenir les élevages autonomes et économes et arrêter l'industrialisation de l'élevage :

- **Prévoir un plan de sortie de l'élevage industriel combiné à une déspecialisation des territoires agricoles et à un soutien de long terme au développement d'élevages durables, économes et autonomes** : pour réduire sur le long terme notre dépendance aux engrais de synthèse et nos besoins élevés en protéines végétales bon marché, il est essentiel de prévoir un plan de sortie de l'élevage industriel combiné à une déspecialisation des territoires agricoles et à un soutien de long terme au développement d'élevages durables, économes et autonomes. Cette déspecialisation agricole doit permettre de mieux répartir l'élevage entre les différentes régions, en renforçant notamment les aides à l'installation en systèmes de polyculture-élevage, d'élevages pâturants, de production de légumineuses et de toute diversification incluant des cultures végétales (maraîchage par exemple).
- **Maintenir la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en élevage⁵⁰**, c'est-à-dire refuser le rehaussement des seuils des élevages soumis aux régimes ICPE, tout particulièrement concernant les seuils du régime d'autorisation⁵¹. Depuis les années 2010, sous couvert de simplification et d'harmonisation, de nombreux décrets ont été mis en œuvre

⁴⁶ Il sera nécessaire de respecter les objectifs d'atteindre 20 % de produits biologiques dans la restauration collective, de les élargir à la restauration commerciale et d'atteindre 7,8 % de bio dans la consommation à domicile (Source : [Agriculture bio : quels débouchés pour sauver la filière ?](#), Fondation pour la Nature et l'Homme, janvier 2024).

⁴⁷ En 2022, alors que le prix des engrais de synthèse était au plus haut, Yara a permis un retour sur investissement de 25,7 % de ses actionnaires, soit 17,8 % de plus que l'année précédente. Voir [Yara Integrated Report 2022](#). Pour le groupe Roullier, 2022 « a été une très bonne année » dans *Ouest France*, « [Entretien. Le groupe breton Roullier envisage de recruter 6 500 salariés dans le monde d'ici à 5 ans](#) », 11 septembre 2024.

⁴⁸ Dans les leviers pour une agriculture européenne qui se passerait d'engrais de synthèse figure le recyclage des excréta humains (notamment l'urine humaine contenant beaucoup d'azote). Des expérimentations prometteuses sont notamment menées par l'Inrae, AgroParisTech et le programme Ocapé de l'École nationale des Ponts et Chaussées. Gilles Billen et al. "Reshaping the European agro-food system and closing its nitrogen cycle: The potential of combining dietary change, agroecology, and circularity", *One Earth*, 2021.

⁴⁹ Thèse de Thomas Starck, *Vers une gestion circulaire de l'azote et du phosphore dans les excréments humains : état des lieux, potentiel agricole global et contrainte spatiale en France, 2021-2024*.

⁵⁰ Au-delà d'un certain nombre d'animaux, les exploitations d'élevage en France sont soumises au régime dit des *Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*, en vertu du décret 2016-1161 et de la directive européenne 2010/75. Une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) est définie de la manière suivante : « *Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est potentiellement une installation classée pour la protection de l'environnement.* »

⁵¹ Les ICPE en bovins, porcins et volailles qui sont soumises à autorisation et en fonctionnement correspondent aujourd'hui aux installations qui dépassent les seuils suivants : plus de 750 emplacements pour les truies, plus de 2 000 emplacements pour les porcs de production (de plus de 30 kg), plus de 40 000 emplacements pour les volailles, plus de 400 vaches laitières, plus de 800 animaux pour les élevages de veaux de boucherie et/ou bovins à l'engraissement.

afin de faciliter l'agrandissement des élevages, notamment en augmentant les seuils de la réglementation ICPE de manière à ce que moins d'exploitations soient concernées par le régime d'autorisation qui est le plus encadrant ou par la création d'un régime intermédiaire (le régime d'enregistrement). Aujourd'hui, certains acteurs souhaitent modifier encore cette réglementation afin de faciliter et d'accélérer la construction de modèles d'élevages industriels dépendants des importations de pays tiers. Par ailleurs, ces remises en cause de la réglementation font peser des risques tout particuliers pour les élevages bovins à taille familiale qui risquent de subir une forte dynamique d'industrialisation et de concentration du cheptel engendrant une réduction du nombre d'exploitations.⁵²

2 Les politiques publiques européennes

→ **S'assurer que l'Union européenne garde un cap ambitieux en faveur d'une agriculture moins vulnérable :**

- Aller au bout des sanctions sur les importations d'engrais russes en adoptant la récente proposition⁵³ de la Commission européenne qui vise à renforcer les droits de douane sur les engrais russes et biélorusses. À l'échelle européenne, ce renforcement doit se faire de façon progressive pour éviter des reports de dépendance et les recettes générées pourraient être destinées à financer la transition des engrais de synthèse aux engrais organiques, en apportant un soutien économique aux agriculteurs qui mettent en place des mesures agroécologiques pour réduire voire arrêter leur consommation d'engrais de synthèse.
- Maintenir une ambition forte sur la transition agroécologique au niveau européen : suite à la

crise agricole européenne et depuis l'adoption de la Directive sur les émissions industrielles, la stratégie de Ferme à la Fourchette n'est plus discutée ni suivie. Cela va de pair avec de nombreux reculs, autour du *Green Deal* et d'une grande partie de ses textes (notamment sur le secteur agricole et alimentaire). Récemment, la Commission européenne a adopté sa « Vision sur l'agriculture et l'Alimentation »⁵⁴, qui semble remplacer la stratégie de la Ferme à la Fourchette. Sa feuille de route est extrêmement faible pour réduire la vulnérabilité de l'agriculture européenne, face aux risques environnementaux, climatiques, socio-économiques et géopolitiques auxquels sont confrontés la plupart des agriculteurs. Spécifiquement sur l'élevage, en 2026, lorsque la Commission européenne réexaminera la directive sur les émissions industrielles (aussi appelée directive « IED »), il sera essentiel d'inclure une partie des plus grosses exploitations d'élevages bovins à cette directive afin de réduire les dynamiques de développement d'élevages vulnérables.

→ **Se saisir de la future Politique Agricole Commune afin de renforcer structurellement et sur le long-terme la résilience de nos systèmes agricoles et alimentaires :**

- La prochaine proposition de la PAC devrait être présentée d'ici la fin de l'année, représentant une occasion pour renforcer en profondeur notre système agricole afin de développer une agriculture européenne autonome, résiliente et donc réellement souveraine. Cela passe prioritairement par un arrêt du principe d'aide à l'hectare (qui favorise l'agrandissement) au profit d'un soutien aux fermes et aux élevages les plus petits, les plus vulnérables et adoptant des pratiques agroécologiques.

⁵² La proportion d'installations soumises à enregistrement ou autorisation est marginale pour les élevages bovins classés ICPE, elle n'est que de 2 % (cartographie de Greenpeace France, 2023). En revanche, nous constatons une concentration de l'élevage bovin : entre 2000 et 2020, le nombre d'exploitations avec un cheptel laitier a baissé de 42 % et de 27 % pour les bovins allaitants. En parallèle, le nombre de têtes par exploitation a progressé de 27 % pour les vaches allaitantes et de 39 % pour les laitières (Élevages et effectifs bovins, Graph'Agri 2022, p.1).

⁵³ La Commission propose des droits de douane sur les derniers produits agricoles et les engrais en provenance de Russie et de Biélorussie, janvier 2025, Commission européenne.

⁵⁴ EU Commission's tunnel vision on food and farming, Greenpeace European Unit, 19 février 2025.

GREENPEACE

À propos de Greenpeace

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement citoyen engagé pour construire un monde durable et équitable.

[greenpeace.fr](https://www.greenpeace.fr)



**Les Amis
de la Terre
France**

À propos des Amis de la Terre France

La fédération des Amis de la Terre France, créée en 1970, est une association de protection des droits humains et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Nous militons pour une transition juste vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud. Notre approche intègre à la fois des problématiques sociales, économiques et environnementales.

[amidelaterre.org](https://www.amidelaterre.org)



**FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

À propos de la Fondation pour la Nature et l'Homme

Reconnue d'utilité publique et apaisante, la Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre depuis 1990 pour que les solutions écologiques deviennent la norme de nos vies, sans laisser personne de côté. En plaçant l'humain au cœur de ses actions, elle lève les blocages économiques, politiques, psychologiques et sociaux qui entravent cet horizon. Pour y parvenir, la Fondation démontre qu'agir pour le climat et la biodiversité est dans l'intérêt de tous.

[fnh.org](https://www.fnh.org)



À propos du Réseau Action Climat

Le Réseau Action Climat, fédération de 37 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial de plus de 1 900 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.

[reseauactionclimat.org](https://www.reseauactionclimat.org)

Sandy OLIVAR CALVO

Chargée de campagne agriculture
et alimentation
Greenpeace France

sandy.olivar.calvo@greenpeace.org
07.62.73.80.23

Manon CASTAGNÉ

Chargée de campagne agriculture
Les Amis de la Terre France

manon.castagne@amidelaterre.org
07.57.18.68.67

Elyne ETIENNE

Responsable élevages durables
Fondation pour la Nature et l'Homme

e.etienne@fnh.org
07.60.25.35.46

Ronan GROUSSIÉ

Responsable agriculture
Réseau Action Climat

ronan.groussier@reseauactionclimat.org
06.51.68.16.03